

Notre église du XIIème siècle, classée Monument Historique dès 1915 a besoin de travaux importants (évalués à 500 000€ HT) pour assurer sa stabilité. Ses côtés Nord et surtout Sud s'appuient sur des fondations qui ne sont pas suffisantes. Le haut des murs s'écarte au fil du temps....

La Commune, propriétaire depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, doit assurer son entretien. Des subventions sont en cours de validation, mais ne couvriront pas la totalité du budget.

L'Association de Sauvegarde de notre Eglise sollicite toutes les bonnes volontés pour sauvegarder ce patrimoine important que de nombreuses générations d'Hérouvillois nous ont légué.



Les soutènements en bois (à l'intérieur comme à l'extérieur), provisoires depuis plus de 15 ans, n'assurent plus correctement leur rôle. En particulier ceux qui sont situés à l'extérieur et qui sont en partie pourris.

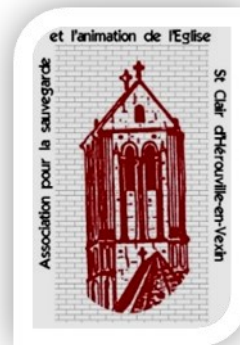
L'objectif est de les supprimer après avoir assuré, de manière plus pérenne, la cohérence de stabilité du monument.

Ainsi, l'église retrouvera son aspect d'origine.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières !

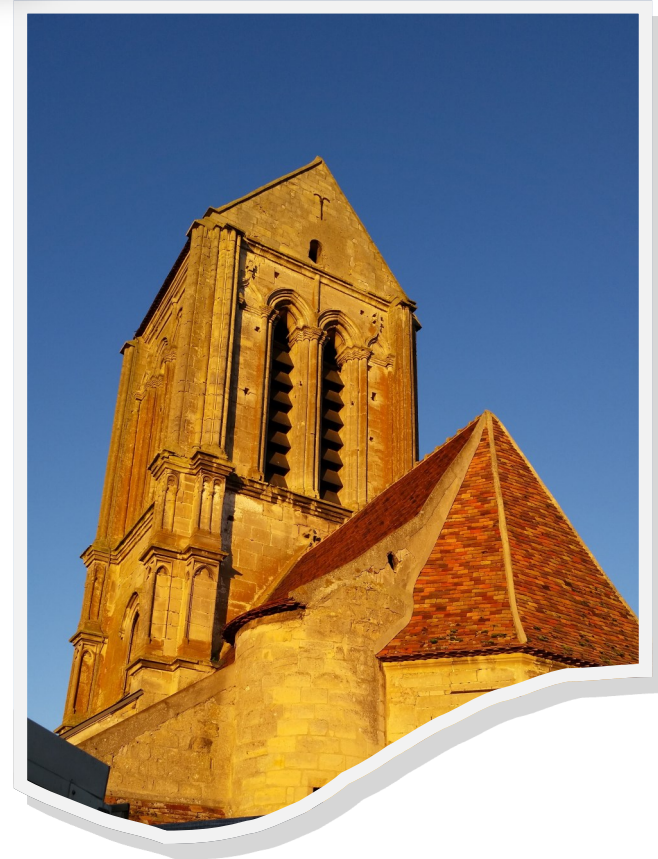
Merci d'avance de votre soutien !

Plus de renseignements : www.eglise-saint-clair.org / 06-63-12-41-61

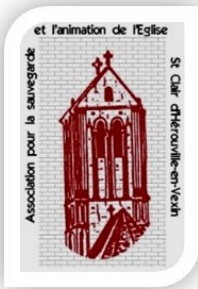


Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise Saint Clair d'Hérouville-en-Vexin

Apportez votre pierre !



Avec nous, participez à la restauration de l'église Saint Clair !



Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise Saint Clair d'Hérouville-en-Vexin

Apportez votre pierre !



Deux manières de soutenir le projet

J'adhère à l'Association de Sauvegarde de l'église Saint Clair d'Hérouville

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

adhère à l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise Saint Clair
d'Hérouville et je verse ma cotisation 2022-2023 (15.00€ : chèque à l'ordre de
« ASE Hérouville », non déductible des impôts).

Fait à _____, le _____

Signature

Nota : vous pouvez également adhérer en ligne : www.eglise-saint-clair.org

Je fais un don défiscalisé : je participe ainsi directement au financement des travaux

ATTENTION : pour des raisons techniques, afin d'être compté au titre de l'année 2021,
votre don doit nous parvenir au plus tard le 15 décembre...

Prénom : _____ Nom : _____

OU :

Société : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Je soutiens les travaux en cours ou futurs de l'église d'Hérouville, et je fais un don
défiscalisé de _____ €.

A ce titre, je vais bénéficier d'une économie au titre de :

- L'Impôt sur le Revenu** à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20 %
du revenu imposable
- L'Impôt sur la Fortune Immobilière** à hauteur de 75% du don dans la limite de 45 000 €
(cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
- L'Impôt sur les Sociétés**. Déduction à hauteur de 60 % du don dans la limite
de 5°/oo du Chiffre d'Affaires.

(Établir votre chèque à l'ordre de :

« Restauration de l'église d'HEROUVILLE – Trésor Public »). Le reçu fiscal correspondant
vous sera transmis avant la prochaine période de déclaration d'impôt sur le revenu.

Fait à _____ le _____

Signature :

Merci de votre soutien !

Bulletin(s) à renvoyer à : ASE HEROUVILLE - Mairie 3 rue du Poteau 95300 HEROUVILLE